



Retarder le délai de retrait d epoints

Par **lelette30**, le **16/02/2016** à **20:58**

bonjour

je viens de recevoir une avis de contravention avec retrait de 3points.
je dois récupérer le 10 mai 3 points.
y a t-il une solution pour décaler ce nouveau retrait de points.
je comptais écrire à l'officier du ministère pour expliquer mon cas mais pas sur que cela fonctionne.

merci de votre aide

Par **Maitre SEBAN**, le **17/02/2016** à **15:08**

Bonjour,

Il ne faut surtout pas payer l'amende et la contester.

En effet, tant que vous n'aurez pas été jugé définitivement les 3 points ne tomberont pas.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>

Par **lelette30**, le **17/02/2016** à **18:03**

vu que j'ai été arrêté je ne peux pas contester pour les cas 1 et 2. il ne me reste que le cas n°3: est ce que je suis honnête et j'explique mon cas ou bien je conteste ,mais pour quel motif. j'avais pensé à des difficultés financières mais quel délai va prendre la réponse.

merci d'avance

Par **Maitre SEBAN**, le **18/02/2016** à **16:06**

Vous contestez en expliquant que vous souhaitez vous expliquer sur les faits.

Vous allez être alors convoqué au tribunal de police et tant que vous n'aurez pas été jugé par

ce tribunal les points ne tomberont pas.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>

Par **lelette30**, le **18/02/2016** à **17:54**

vous pensez que si j'explique les faits tels qu'ils sont je n'aurai aucune réponse favorable?
si je conteste selon vos conseils je vais être forcément convoqué au tribunal? et cela prend
environ combien de temps?

merci de vos réponses

Par **Maitre SEBAN**, le **19/02/2016** à **12:37**

Je ne pense pas, j'en suis sûre!

La seule possibilité pour retarder ce retrait de points est de contester votre contravention.

En effet, en cas de contestation, vous êtes inévitablement convoqué au tribunal (tout du moins si l'OMP fait correctement son travail) et cela prend en général de 3 à 6 mois.

Cdt,

Me SEBAN, Avocat à la Cour

<http://www.maitreseban.fr>